

Réunion	Ordre du jour
<b>N°6 (2017)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du CR de la réunion du 7 novembre 2017.</li> <li>• Présentation des travaux du GT ESSORT par L.Thannberger.</li> <li>• Présentation des travaux du GT FNTP/UMTM sur la valorisation des TEX en techniques routières par JY Richard.</li> <li>• PrNFX31-620 : point d'avancement de la prise en compte des commentaires de l'enquête publique.</li> <li>• Projet d'AM dit « référentiel ».</li> </ul>

Présents à la réunion :		
Mme AUGY – ERG ENVIRONNEMENT M.DAUBIGNY – APAVE M.FAISAN – DEKRA M.FERLET - GAUTHEY M.GISBERT – ARCADIS M.GUELORGET – ICF/ANTEAGROUP M.HIRRIEN – GRS VALTECH	M.HIEZ – TAUW France Mme de LA HOUGUE – UPDS Mme LAMBERT- SUEZ M.LAVALARD – BUREAU VERITAS M.MONTCLAIR – BIOGENIE M.de NANTEUIL – HPC ENVIROTEC	M.PRICOP-BASS - AECOM M.RICHARD – SUEZ M.SEVEQUE – UPDS M.THANNBERGER - VALGO M.VANNIER - SERPOL M.VIRCONDELET – HPC ENVIROTEC
<b>Diffusion du CR : Participants à la réunion + adhérents de l'UPDS</b>		

N°	Sujet/Action
<b>1.</b>	<p><b><u>Approbation du compte-rendu de la commission TK du 7 novembre 2017.</u></b></p> <p>Le CR de la commission technique du 7 novembre 2017 est approuvé.</p>
<b>2.</b>	<p><b><u>Présentation des travaux du GT ESSORT par L.Thannberger, VALGO.</u></b></p> <p><i>Voir diaporama en annexe au présent CR</i></p> <p>Le réseau ESSORT a été créé en juin 2016 à l'initiative de l'Ademe, suite au constat de déficit de lieu de rencontres et d'échanges entre les différentes parties prenantes de la recherche sur les SSP. Ce constat a émergé lors des Rencontres Nationales de la Recherche (RNR) sur les SSP de 2014 ; l'UPDS avait d'ailleurs envoyé un courrier à l'Ademe à ce sujet.</p> <p>L'objectif de ce réseau est de valoriser les résultats et acquis mais également d'orienter et définir les besoins en RDI dans le domaine des SSP.</p> <p>L'UPDS (L.Thannberger, Valgo) co-anime avec le CGDD (G.Gay, Commissariat Général au Développement Durable) un des groupes de travail du réseau dont l'objectif est d'identifier les besoins en recherche dans le domaine des SSP et de les prioriser.</p> <p>Dans ce cadre, les adhérents ont été sollicités pour répondre à une enquête permettant de prioriser, via une méthode de scoring, les sujets de recherche identifiés à l'issue des RNR de 2014. Les résultats sont en cours d'exploitation.</p> <p>Afin que L.Thannberger et Christel portent la voix des adhérents de l'UPDS au niveau du réseau ESSORT, un GT « R&amp;D » va être créé au sein de l'UPDS. Un appel à candidats sera prochainement lancé.</p> <p>Par ailleurs, un colloque coorganisé par l'Ademe et l'UPDS aura lieu le <b>29 mai 2018</b> à Paris sur le thème de la recherche dans le domaine des travaux sur les SSP. Notez dès à présent cette date dans vos agendas.</p> <p><i>Suggestions des adhérents lors de la discussion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter les laboratoires de recherche à voir notre métier, pour créer plus de proximité entre la recherche et l'opérationnel.</li> <li>• Ne pas oublier les sujets juridiques (à traiter dans chaque projet).</li> </ul>
<b>3.</b>	<p><b><u>Présentation des travaux du GT FNTP/UMTM sur la valorisation des TEX en techniques routières par JY Richard, SUEZ REMEDIATION.</u></b></p> <p><i>Voir diaporama en annexe au présent CR</i></p> <p>Des travaux de réflexion sur la valorisation des terres excavées en techniques routières et sur les infrastructures linéaires ont démarré en mai 2017. Ces travaux sont animés par le CEREMA, car ils donneront lieu à la publication d'un guide « fils » du guide « père » du SETRA paru en 2011 sur la valorisation de</p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N°6	CDH	TGI	0	1/3

N°	Sujet/Action
	<p>matériaux alternatifs en techniques routières.</p> <p>L'objectif de publication de ce guide est fixé à fin 2018. Le B3S et le BRGM participent à ces travaux pour assurer une cohérence avec le guide de valorisation en projets d'aménagement des TEX issues de sites relevant de la méthodologie SSP paru en novembre 2017. Par ailleurs, un guide complémentaire à celui de novembre 2017 paraîtra en 2018 sur la valorisation en projets d'aménagement des TEX issues de sites ne relevant pas de la méthodologie SSP. Les travaux sur ce dernier guide seront pilotés par le BPGD, avec un appui du BRGM.</p> <p>Dans le cadre des travaux actuels de réflexion sur la valorisation des terres excavées en techniques routières et sur les infrastructures linéaires, JY Richard représente l'UPDS dans deux GT (environnement/juridique), Christel participe au comité de pilotage des travaux. Les travaux du GT ont démarré sur la valorisation des terres issues de sites ne relevant pas de la méthodologie SSP.</p> <p>Pour faciliter la réutilisation des TEX, le GT Environnement propose d'utiliser les données RMQS/Aspité et la géologie pour définir des zones d'anomalies géochimiques, des zones hors anomalies et des zones de transition entre les deux. Les échanges pourront se faire sans contrainte dans chacune des zones ; les transferts d'une zone à l'autre seront soumis à des contrôles analytiques.</p> <p>Le GT juridique s'est penché sur la notion de site, telle que définie dans la note du 25/04/17, et a fait des propositions pour que les infrastructures linéaires soient considérées comme un seul et même site (ce qui pose encore question au ministère). De même, le GT réfléchit aux moyens d'éviter que les terres prennent le statut de déchet (notion de sous-produit) ainsi qu'à la façon de sortir du statut de déchet après valorisation.</p> <p>Les travaux à venir concerneront la valorisation en techniques routières et sur les infrastructures linéaires des terres issues de sites relevant de la méthodologie SSP.</p> <p>La discussion qui a suivi la présentation de JY Richard a porté sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Portée juridique limitée de la prestation LEVE qui sert de base dans la démarche : faire en sorte que LEVE devienne réglementaire.</li> <li>• Portée du guide de valorisation en TR : plus large que les sous-couches car inclut tous les aménagements connexes (merlons phoniques ...). Une gare ou une station-service sont-elles considérées comme des projets d'aménagement ou comme des infrastructures linéaires ?</li> <li>• Non prise en compte du risque sanitaire dans le guide TR : or, les salariés qui interviennent pour les travaux de maintenance sont exposés...</li> <li>• Notion de site/de terrain pollué/pas pollué : comment valoriser le traitement sur les terrains pollués pour ensuite valoriser les terres traitées ?</li> <li>• Comment définir une terre polluée ? Sur la base de seuils ISDI + COHV + métaux lourds sur bruts (quand usage non revêtu) ? Ajouter des seuils bas sur les organiques ?</li> <li>• Quels polluants rechercher : renvoyer à l'étude historique, qui sera réalisée puisque LEVE sera systématiquement faite. Se raccrocher au volet « gestion des matériaux » de l'étude d'impact des routes ou des tracés ferroviaires.</li> <li>• Problème de cohérence dans la gestion des différents types de terres.</li> </ul> <p>Afin de travailler sur ces aspects et notamment sur la notion de site, sujet également abordé lors du colloque UPDS/Ea éco-entreprises du 14/11, un GT interne UPDS pourrait être créé.</p>
4.	<p><b>PrNFX31-620 : point d'avancement de la prise en compte des commentaires de l'enquête publique et projet d'AM dit « référentiel ».</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• révision partie 4 terminée.</li> <li>• révision partie 3 terminée : EXCAV a été supprimée et le « suivi des travaux » a été ajouté à AMO travaux. Les modifications que nous souhaitons sur le PCT ont été acceptées, sauf le fait que le PCT soit un document distinct du PG (car c'est inscrit dans la méthodologie que le PCT peut être intégré au PG).</li> <li>• révision partie 2 quasi terminée : encore des discussions sur EVAL entre BRGM et UPDS. La nouvelle prestation ETAT a été renommée INFOS. <u>Modification très importante</u> : l'annexe A, qui présente toutes les normes analytiques concernant les sols, deviendrait a priori <b>normative</b>. Cela signifie potentiellement que ces normes analytiques deviendraient d'application obligatoire lors des investigations sur les sols réalisées par des sociétés certifiées.</li> </ul>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N°6	CDH	TGI	0	2/3

N°	Sujet/Action
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• révision partie 1 beaucoup plus compliquée car directement en lien avec le projet d'AM référentiel. Conformément à ce qui a été annoncé par le ministère en CSPRT : la liste du matériel et les compétences du personnel doivent être ajoutées dans la norme. L'encadrement de la sous-traitance doit également être mieux décrit. Mais l'UCIE s'oppose à l'intégration dans la norme de ce qui est actuellement demandé dans le référentiel LNE. Ils veulent :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ que la liste des compétences soit demandée par projet (ce qui, combiné à la version actuelle du projet d'AM référentiel, ouvrirait la possibilité à des sociétés d'être certifiées uniquement pour un type de prestation – prélèvements d'eaux par exemple – ce qui nuirait à la lisibilité de la certification par les MOA) ;</li> <li>✓ que la totalité du matériel (y.c. le matériel de sécurité) puisse être loué (alors que les 55 sociétés actuellement certifiées ont, pour certaines, fait l'effort de l'acquérir).</li> </ul>               Par ailleurs, ils reviennent sur des choix déjà actés lors de réunions précédentes (par ex. être au minimum deux pour intervenir dans le domaine des SSP, ce qui implique pour les sociétés unipersonnelles de sous-traiter la supervision de leurs études).                L'UPDS, le LNE et le MEDEF s'opposent à ces demandes de l'UCIE et la situation est bloquée. Le ministère ne se rend pas forcément compte des conséquences liées au projet d'AM et ne joue pas toujours son rôle de président de séance.             </li> </ul> <p>Trois autres réunions sont planifiées en janvier pour terminer le travail de révision de la norme et l'articulation avec le projet d'AM.</p> <p>Lorsque tous les commentaires de l'enquête publique auront été intégrés, la commission AFNOR devra voter pour ou contre la publication de la norme révisée. Or, si les modifications apportées au document depuis sa mise en enquête publique sont jugées importantes, la norme doit normalement repasser en enquête publique. La tenue d'une nouvelle EP poserait problème au ministère qui souhaite une publication rapide de l'AM référentiel, et donc de la norme NFX31-620 qui est citée dans cet AM.</p> <p>Les adhérents sont favorables à une rencontre UPDS/Ministère au sujet de la révision de la norme et du projet d'AM dit référentiel.</p>
5.	<p><b>Prochaine réunion de la commission technique :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Le 30 janvier 2018 à la FNADE</b></p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N°6	CDH	TGI	0	3/3